

RAPPORT DES CONSULTATIONS PUBLIQUES INITIATIVE VISION 2020 – 2030

Pour le présent et l'avenir du quartier
Vieux-Québec, Cap-Blanc, Colline Parlementaire



Conseil de quartier VQCBCP

Francine Rivard, responsable de l'initiative

Pierre Baillargeon

Farrah Bérubé

Gilles Gaumont

Cynthia Laflamme (début mandat)

Renée Lamoureux

Mathieu L. Casavant (début mandat)

Gilles Piché (fin mandat)

Nicole Podeur

Alexandra Saliba (fin mandat)

Alain Samson, président du Conseil

Octobre 2019

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

- Image du quartier
- Rayonnement du quartier
- Aménagement urbain
- Patrimoine
- Habitation
- Mobilité
- Économie
- Environnement
- Sports et loisirs
- Vie de quartier

ANNEXES

- Document « Initiative Vision » pour les consultations publiques
- Document « Initiative Vision » en version finalisée
- Invitation pour les consultations publiques
- Questionnaire pour les ateliers participatifs
- Questionnaire pour la consultation en ligne

PRÉAMBULE

Le Conseil de quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc, Colline Parlementaire (VQCBCP), ci-après le Conseil de quartier, est un organisme consultatif de la Ville de Québec. Il fait partie des instances et mécanismes de consultation établis dans la Politique de consultation publique de la Ville.

Le Conseil de quartier a entrepris une importante réflexion pour établir une vision d'aménagement et de développement du quartier et déterminer les perspectives les plus judicieuses pour le présent et l'avenir.

L'initiative a porté un regard large afin d'avoir une vue d'ensemble et de considérer les divers angles que comporte le quartier, celui-ci étant particulier de par ses enjeux et sa complexité. Ainsi, en plus d'avoir examiné l'évolution, le portrait statistique, les atouts, les vulnérabilités, les défis et les opportunités du quartier, l'initiative a établi un positionnement, un énoncé de vision, des valeurs, des orientations et des pistes d'actions. À cet égard, dix thématiques ont été couvertes, soit l'image du quartier, son rayonnement, l'aménagement urbain, le patrimoine, l'habitation, la mobilité, l'économie, l'environnement, les sports et loisirs ainsi que la vie citoyenne. Ces contenus se trouvent au document « Initiative Vision », référé en annexe.

Afin d'impliquer le quartier, une quinzaine d'entretiens de pré-consultation ciblés ont été réalisés et des consultations publiques ouvertes à l'ensemble du quartier, i.e. aux résidents, commerçants, entreprises, institutions, paliers de gouvernement et autres organisations et associations, ont été menées. Pour ce faire, un feuillet d'invitation, indiqué en annexe, a été diffusé par la poste aux diverses adresses du quartier et sur internet selon divers canaux. Ainsi tout le quartier a été convié et l'invitation a également pu être reçue au-delà du quartier.

Les consultations publiques, sous forme d'ateliers participatifs, ont eu lieu au Monastère des Augustines le 13 mai 2019 en après-midi et le 14 mai en soirée. Pour les personnes ne pouvant être présentes, il a été possible de participer en répondant à un questionnaire en ligne. Le questionnaire qui a servi de document de travail pour les consultations est également référé en annexe. Au total, près de 140 personnes ont activement participé aux consultations. Le Conseil de quartier les remercie sincèrement pour leur précieuse contribution et ce grand succès de participation citoyenne.

Lors des ateliers participatifs, à chacune des tables, les participants ont pu noter leurs commentaires et suggestions et une personne désignée en tant que secrétaire a transcrit les idées émises au cours des échanges. Les contenus de chaque table ont été partagés en plénières.

Le présent document résume les points rapportés le plus souvent par les secrétaires lors des plénières et par les résultats du questionnaire en ligne. Ces éléments constituent des pistes de réflexion et d'action. L'ordre donné à la liste des thématiques n'en est pas un de priorités, il correspond simplement à celui du document « Initiative Vision ». Ce document tient compte dans sa version finalisée de tous ces contenus en plus de l'ensemble transmis par écrit lors des ateliers.

Il en ressort globalement que le document « Initiative Vision » et la démarche comme telle ont suscité un grand intérêt et fait l'objet d'un large consensus au sein du quartier.

Le quartier est à un point tournant de son avenir. Le milieu est partant à travailler tous ensemble à cet avenir et le Conseil de quartier est disposé à y collaborer en tant qu'agent de changement.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

IMAGE DU QUARTIER

1. Développement d'une image de marque.

RAYONNEMENT DU QUARTIER

1. Diminution du nombre d'événements tenus dans le quartier, par une rotation des sites et une déconcentration des activités.

AMÉNAGEMENT URBAIN

1. Meilleures concertation et coordination entre les différents intervenants gouvernementaux aux niveaux fédéral (Parcs Canada, Défense nationale et Port de Québec), provincial (divers ministères concernés) et municipal (divers services de la Ville) ;
2. Amélioration du processus consultatif et décisionnel pour la construction et l'intégration de nouveaux bâtiments ;
3. Développement du Bassin Louise ;
4. Réaménagement d'une porte - passerelle sur la Côte du Palais ;
5. Installations d'art public sous diverses formes dans le quartier (sculptures, fresques murales, etc.).

PATRIMOINE

1. Politiques concertées pour protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti ;
2. Inventaire des bâtiments vacants et lieux non utilisés et suggestions de vocations ;
3. Mise en valeur des Nouvelles-Casernes en tenant compte des besoins du quartier, notamment celui d'un lieu de rencontre pour les résidents (ex. activités d'apprentissage, projection de films en plein-air avec l'amphithéâtre naturel juste en face, etc.) ;
4. Mise en valeur de l'îlot des Palais.

HABITATION

1. Plus grande accessibilité à des logements abordables et à la propriété ;
2. Développement de grands logements pour les familles, incluant les familles intergénérationnelles ;
3. Appui à la mise sur pied d'une coopérative d'habitation ;
4. Meilleure application légale des réglementations d'hébergement touristique de type Airbnb et autres ;

5. Révision des programmes d'aide financière à la rénovation et à la mise à niveau des bâtiments résidentiels ;
6. Utilisation des étages supérieurs des bâtiments commerciaux à des fins de logements plutôt que d'entrepôts.

MOBILITÉ

Transports actifs

1. Aménagement de liens mécaniques (ascenseurs ou funiculaires) gratuits et accessibles aux personnes à mobilité réduite afin de lier les parties basse et haute du quartier et de faciliter la circulation des personnes ;
2. Transformation de certaines rues en usages partagés comme la rue du Sault-au-Matelot (ex. pour la rue Elgin et l'avenue Saint-Denis) ;
3. Parcours de vélo en continuum avec ajout de services et d'installations (ex. système d'emprunt de vélos et râteliers à des endroits spécifiques);
4. Panneaux de signalisation « céder le passage » aux traverses piétonnières prioritaires, à des fins de sécurité.

Automobiles et camions

5. Diminution importante de la circulation automobile de transit dans la section intramuros du quartier ;
6. Interdiction de circulation de camions dans la section intramuros du quartier, à l'exception pour les livraisons et déménagements ;
7. Abaissement de la limite de vitesse dans la section intramuros du quartier ;
8. Amélioration de la gestion du trafic pendant les grands événements.

Transports publics

Réseau de transport de la Capitale

9. Utilisation d'autobus ou minibus électriques dans la section intramuros du quartier;
10. Considération d'une station de métro / tram près de l'Hôtel de ville ou du Château Frontenac ;
11. Intégration du parcours 11 au secteur Cap-Blanc.

Autobus nolisés

12. Interdiction des autobus nolisés dans la section intramuros du quartier et utilisation d'aires de débarquement (ex. près d'un bureau touristique à côté du Manège Militaire).

Autobus à parcours touristique

13. Autorisation de circuler dans la section intramuros du quartier, sur les principales rues et à des heures désignées.

Calèches

14. Interdiction de circulation en calèches pendant les heures de pointe sur semaine.

ÉCONOMIE

1. Davantage de services de proximité, incluant un marché public ;
2. Revitalisation économique, notamment en favorisant la venue de travailleurs résidents ;
3. Encouragement de l'entrepreneuriat par des mesures de taxation ;
4. Offre, en collaboration avec la SDC, de rabais aux résidents pour les achats locaux et de passes - résidents offrant un rabais lors des événements tenus dans le quartier.

ENVIRONNEMENT

Matières résiduelles

1. Utilisation de sacs de recyclage biodégradables déjà fournis par la Ville et de sacs de déchets afin d'éviter l'étalement des détritiques ;
2. Inclusion des trois secteurs du quartier au trajet de l'écocentre mobile ;
3. Appui d'initiatives de compostage.

Pollution atmosphérique

4. Installation d'une station d'évaluation de la qualité de l'air dans la section intramuros du quartier ;
5. Encouragement du Port de Québec à l'électrification de ses infrastructures de croisières, de la Société des traversiers du Québec à l'électrification de ses bateaux et de la Ville à l'électrification de sa flotte de camions-bennes ;
6. Mise en place de panneaux d'interdiction de laisser tourner le moteur lorsqu'un véhicule est en arrêt – stationnement, avec possibilité d'amende ;
7. Mise en œuvre d'un plan de verdissement pour le quartier (plantation d'arbres et fleurissement) ;
8. Actions contre les îlots de chaleur (ex. par une gestion différenciée).

Pollution visuelle

9. Réflexion sur l'éclairage du quartier (systèmes, diffusion, diminution la nuit, etc.) ;
10. Inventaire des panneaux d'affichage et simplification s'il y a lieu.

SPORTS ET LOISIRS

1. Établissement d'un Centre de sports, loisirs et services communautaires ;
2. Promotion d'un milieu de vie actif pour tous ;
3. Meilleur accès au fleuve (ex. sans barrière à la Place des Canotiers) ;
4. Aires de jeux intérieurs et extérieurs.

VIE DE QUARTIER

1. Équilibre entre la vie de quartier et le tourisme ;
2. Maintien de soins de santé de 1^{ère} ligne à l'Hôtel-Dieu de Québec ;
3. Établissement d'une école primaire publique ;
4. Accroissement de la représentation des résidents et d'entités du quartier aux différents paliers décisionnels ou comités consultatifs de la Ville ;
5. Allocation d'un budget discrétionnaire au niveau du quartier ;
6. Souhait à ce que chacun(e) des élu(e)s représentant le quartier prenne part à une réunion du Conseil de quartier afin d'échanger sur les enjeux et les préoccupations citoyennes ;
7. Solutions aux problèmes de gestion des vignettes de stationnement, en incluant un inventaire des places disponibles ;
8. Appui à l'établissement et à l'agrandissement de stationnements souterrains ;
9. Amélioration de la gestion du déneigement et du déglçage des rues et des trottoirs ;
10. Plus de jeux pour enfants dans les parcs ;
11. Instauration d'un parc à chiens.

ANNEXES

Document « Initiative Vision » pour les consultations publiques et en version finalisée

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vieuxquebec/Visualiser.ashx?id=3706

Invitation pour les consultations publiques

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vieuxquebec/consultations-publiques.aspx

Questionnaire pour les ateliers participatifs

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vieuxquebec/Visualiser.ashx?id=3700

Questionnaire pour la consultation en ligne

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfck47s0-ORA2zq7Ly-7gUWN7H1CkhzNdSqm7IIJj8dC2rI4w/viewform>

